



Service régional et départemental
de la communication interministérielle

Rouen, le 15 octobre 2019

5^e RÉUNION DU COMITÉ RÉGIONAL "ACTION CŒUR DE VILLE"

Fabrice ROSAY, Secrétaire général pour les affaires régionales de Normandie, a présidé le 2 octobre, la 5^e réunion du comité régional « Action Cœur de Ville », en présence des services de l'État qui accompagnent les territoires et de représentants de la Banque des Territoires, d'Action Logement, de l'Établissement public foncier de Normandie, du Cerema Normandie-Centre, de la CCI Normandie, du Conseil économique, social et environnemental régional et de Conseils départementaux.

Cette réunion a permis de valider l'**avenant à la convention-cadre de Lisieux**, 2^e collectivité normande à entrer officiellement en phase de déploiement de sa stratégie de revitalisation. Pas moins de 42 actions concrètes seront ainsi menées dans le centre-ville de Lisieux pour un montant total d'environ 18,7 millions d'euros. Cet avenant s'inscrit dans une convention d'**Opération de revitalisation de territoire** (ORT) plus large, qui comprend également le centre-bourg d'Orbec. La communauté d'agglomération de Lisieux Normandie s'engage ainsi pleinement dans un projet global de territoire visant à revitaliser ses pôles de centralité.

Par ailleurs, à l'issue de cette réunion, trois collectivités (**Fécamp, Alençon et Flers**) transforment leur convention-cadre Action Cœur de Ville en convention d'**Opération de revitalisation du territoire** (ORT). Tout comme Lisieux et Orbec, elles bénéficieront ainsi de nouveaux avantages juridiques et fiscaux, tels que l'exemption d'autorisation d'exploitation commerciale pour les implantations de commerces en centre-ville, la possibilité de suspendre l'installation de surfaces commerciales en périphérie, un droit de préemption urbain renforcé, l'éligibilité au dispositif de défiscalisation Denormandie et à des aides de l'Anah.

L'année 2019 est une année charnière pour le programme puisque d'autres collectivités entreront en phase de déploiement de leur stratégie. Par ailleurs, après le lancement du dispositif « Réinventons nos cœurs de ville », le programme continue de s'enrichir. Le 26 septembre dernier, la première vague des villes lauréates du dispositif « **Au cœur des territoires** », porté par le Conservatoire national des arts et métiers, a été dévoilée. **Dieppe, Cherbourg-en-Cotentin et Saint-Lô** accueilleront ainsi, d'ici à 2022, un nouvel espace d'accès à la formation.

Officiellement lancé le 14 décembre 2017, le programme « Action Cœur de Ville » vise à **redonner de l'attractivité et du dynamisme aux centres des villes moyennes**, en favorisant la rénovation des logements, le maintien des activités économiques et commerciales et l'amélioration des conditions de vie des habitants (accès au numérique et aux services,

SRDCI

tél. 02 32 76 50 14 7, place de la Madeleine – 76036 ROUEN Cedex
www.seine-maritime.gouv.fr et www.normandie.gouv.fr, Twitter : @prefet76
courriel : pref-communication@seine-maritime.gouv.fr

développement de solutions de mobilité, mise en valeur de l'espace public et du patrimoine).

Plus de 5 milliards d'euros seront mobilisés sur cinq ans, dont 1,7 milliards de la Caisse des Dépôts et Consignations, 1,5 milliards d'Action Logement et 1,2 milliards de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat.

En Normandie, en 2018, les 12 collectivités lauréates (Fécamp, Dieppe, Évreux, Louviers, Vernon, Cherbourg-en-Cotentin, Saint-Lô, Vire Normandie, Lisieux, Flers, Argentan et Alençon) ont bénéficié de **10,6 millions d'euros de subventions** de l'État et de ses partenaires.

Pour en savoir plus :

<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/normandie/Grands-dossiers/Action-Coeur-de-Ville/Action-Coeur-de-Ville>

<http://coeurdeville.gouv.fr>

SRDCI

tél. 02 32 76 50 14 7, place de la Madeleine – 76036 ROUEN Cedex
www.seine-maritime.gouv.fr et www.normandie.gouv.fr , Twitter : @prefet76

courriel : pref-communication@seine-maritime.gouv.fr